

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

TOME XXXVIII (1913)

---

NOTES ET MÉMOIRES

1913

---

LYON

*SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ*

1, PLACE D'ALBON, 1

---

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1914

## Séance du 11 Novembre 1913

---

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. VIVIAND-MOREL. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président félicite M. ABRIAL, qui vient de passer avec succès le certificat supérieur de botanique agricole de l'Université de Lyon.

M. le Secrétaire général adresse, au nom de la Société, ses plus vives félicitations à M. VIVIAND-MOREL pour le premier prix dont on vient de récompenser, à l'Exposition internationale de Gand, son journal, le *Lyon Horticole*. Chacun sait avec quel intérêt les botanistes et les horticulteurs lisent cette publication, et particulièrement la « Chronique horticole » où se manifestent, sous la forme la plus attrayante, les brillantes qualités d'érudition et d'originalité de notre savant collègue et président.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une note de M. DENIZOT intitulée : « Observations sur le *Polypodium Dryopteris* et le *P. Robertianum*. »

M. N. Roux fait remarquer que *Polypodium calcareum* et *P. Dryopteris* présentent des différences assez nettes pour qu'on les reconnaisse au premier coup d'œil.

M. VIVIAND-MOREL fait observer que, seule, la culture des deux formes, à partir de la spore, dans des sols différents, — telle que la propose l'auteur — permettrait de trancher la question de savoir s'il s'agit de deux espèces distinctes ou de deux formes d'une même espèce dues à l'influence du milieu.

A propos de la nomenclature employée dans la note, M. BRETIN fait remarquer combien il est regrettable que, dans certains cas, la considération de la priorité fasse abandonner des noms très expressifs pour les remplacer par d'autres insignifiants. Par exemple, au lieu du terme spécifique *calcareum*,

qui indique si bien l'habitat de la Fougère en question, on emploie celui de *Robertianum*, qui ne rappelle pas autre chose que le souvenir d'un botaniste, sans aucune indication d'un caractère quelconque de la plante.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une très intéressante note de M. le Dr Ant. MAGNIN sur les Taxies florales.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

---

### Séance du 25 Novembre 1913

---

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. VIVIAND-MOREL. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Parmi les publications analysées au début de la séance, M. le Secrétaire général signale particulièrement, dans le *Bulletin des Naturalistes de l'Ain*, deux intéressants articles de M. DURAFOUR : l'un, sur la dispersion de *Daphne Cneorum* dans la vallée de l'Ain ; l'autre, signalant l'existence de l'Epervière orangée (*Hieracium aurantiacum*, var. *aureorubrum*) au Crêt de Chalam.

M. VIVIAND-MOREL fait remarquer, à propos du *Daphne Cneorum*, qu'il en existe de nombreuses formes ; par exemple, la plante des Pyrénées n'est pas la même que celle de l'Ain.

M. MEYRAN présente un mémoire intitulé : « Catalogue des Mousses du Bassin du Rhône » (1). Il travaille à cette œuvre depuis plus de vingt ans ; plusieurs bryologues ont bien voulu l'y aider en lui donnant d'utiles renseignements.

M. LAURENT présente deux observations concernant des cas de polymorphisme foliaire :

1° Présence d'épines foliacées chez l'Epine-Vinette. On sait

(1) Ce mémoire paraîtra dans les *Notes et Mémoires* de 1913.